

Le p'tit mot d'Alphonse

OCTOBRE 1994

N° 4

La passerelle sur la Vilaine ne sera pas construite cette année. Une lettre de Mr l'adjoint à l'urbanisme en a informé l'association au mois d'Août.

éditorial

Ce report, dont la principale raison est celle du coût, invite à reparler des relations entre habitants, comité de quartier et municipalité.

Les plus critiques verront dans ce report la confirmation de leurs craintes que les promesses pourraient en rester aux promesses... Les plus compréhensifs feront remarquer qu'il est normal de ne pas engager les fonds publics, donc nos impôts, n'importe comment...

Au-delà de ces réactions individuelles, une association de quartier peut-elle avoir un rôle réel?

Notre conviction est « OUI ».

Cette passerelle attendue, est déjà un bien commun, visant à désenclaver le quartier, à faciliter l'accès aux écoles, à inviter à la ballade... L'association réaffirme sa vigilance

pour rappeler aux élus leurs engagements.

Plus largement, notre association s'engage pour obtenir un équipement de quartier, l'aménagement de la ballade des Bonnets Rouges, du terrain de la rue B.Robidou.

La démarche de dialogue engagée avec la Ville, continue.

Ce dialogue a existé dans la toute première phase d'étude préalable aux projets d'urbanisme.

Elle va s'intensifier maintenant que commencent « les choses vraiment sérieuses ».

La discussion sera d'autant plus efficace qu'elle portera sur des projets qui ne sont pas encore totalement élaborés.

L'avancement de ces projets passera par des phases d'évolution, des hypothèses avancées mais non retenues.

Il faut accepter cette démarche si nous voulons efficacement influencer les évolutions et y inscrire les aspirations des habitants actuels dans le souci aussi de l'accueil des futurs habitants.

Ce dialogue a des règles qui en garantissent la qualité: communication de documents, temps nécessaire à l'étude des dossiers et à leur présentation aux habitants, clarté des positions réciproques, ouverture d'esprit...

Les projets vont se préciser dans les semaines qui viennent. (voir P. 4).

Nous vous informerons, nous organiserons des réunions avec la Société Rennaise de Rénovation chargée par la Ville de faire les études.

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner, défendre les intérêts légitimes.

Ensemble nous avons une ambition pour notre quartier.

Le président.

Retenez vos dates

19 novembre : soirée «châtaignes» avec animation.

2 décembre : ASSEMBLEE GENERALE

début janvier : après-midi dansant suivi de la «galette des rois»

début mars : carnaval puis soirée «rap»

14 mai : braderie

mi-juin : basket de rue

Ce ne sera pas tout : d'autres animations sont à l'étude...

Merci aux annonceurs qui permettent par leur participation la parution de ce journal.

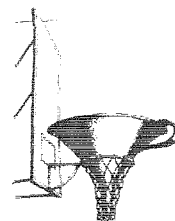
Crédit  Mutuel
de Bretagne

75 rue Saint-Hélier

ALIMENTATION GENERALE
"Aux fruits de saisons"

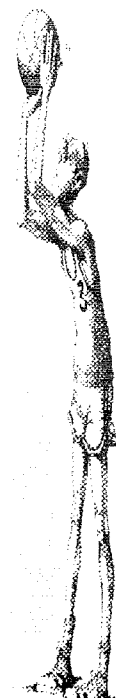
32, rue Nadault-de-Buffon Tél. 99.38.42.52

Ouvert de 7 h 30 à 13 h
et de 14 h 30 à 19 h 30



Non, ils n'ont pas été oubliés les ados du quartier. Le 11 juin, ils ont trouvé une animation conforme à leurs souhaits. Dès 16h, 23 équipes de 7 à 45 ans se sont réunies dans la cour du lycée

Laënnec-Robidou



pour défendre leurs couleurs. Habitants du quartier ou simplement copains ou d'autres encore qui "passaient pour voir" et qui sont restés, se sont inscrits... et puis ont gagné. Car les trois premières équipes de chaque série recevaient un lot, pas moins de 20 ballons ont été distribués. Si parfois, l'attente entre deux rencontres semblait un peu longue malgré les efforts des organisateurs, les consommations de frites, de hot-dogs proposés à des prix défiant toute concurrence faisaient oublier ces contre-temps. Pas de doute, vivement les beaux jours pour recommencer... et vive le basket !!!

Proverbe du 15^e siècle

Lire et rien entendre est comme chasser et ne rien prendre.



COMPTES de 1994

Recettes		Dépenses	
Cotisations adhérents	3820	Carnaval	2367
Participation « galette des Rois »	1270	Galette des Rois	2023
Recettes braderie	17215	Braderie	11017
Participation journée basket	1385	Basket	3590
Vente T-shirt	1370	Club personnes à la retraite	1132
Vente stylos	860	Impression journal	2500
Publicité journal	1040	Assurances	665
		Cotisations	343
		Frais de papeterie	298
		Divers	1589
TOTAL	30665		25524

Pour réussir des «COOKIES»

- Travailler 150 gr de beurre et 180 gr de sucre jusqu'à obtention d'une crème.
- Ajouter 1 oeuf entier puis 200 gr de farine, 60 gr de maïzéna, 1 cuillère à café de levure et 100 gr de chocolat grossièrement râpé.
- Mettre la pate au frais 1/2 heure.
- Former de petites boules espacées et aplaties.
- Faire cuire 12 à 15 mn à 200°C.

 **Gisèle Coiffure**

27 boulevard VILLEBOIS-MAREUIL - Tél. 99.38.69.67

Boulangerie - Pâtisserie
Philippe CHAUVIERE

PAINS SPECIAUX

- Banette "fibres"
- Pain "briare"
- "La Banette"

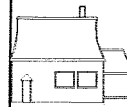


8, bd LAENNEC - 35000 RENNES - Tél. 99.36.26.97

Les Agences de Province

Toutes transactions

- Expertises
- Neuf et ancien
- Conseil en investissement



6, bd Laennec
RENNES Tél. 99.87.55.56

mobikit
 CUISINES, SALLES de BAINS, PLACARDS
 A monter soi-même
 (Pose éventuelle par artisan agréé)
 63, rue Alphonse Guérin - 35000 RENNES
 ☎ 99.36.61.21

MECANIQUE - TÔLERIE
 Garage du Vélodrome
 Dépanages
 Réparations
 Toutes marques
 prendre rue A Guérin
 puis 2ème à gauche.
Bernard MACE
 11 rue Sédault-J. Buffon
 35000 Rennes
 Tél. 99.36.36.13
 VENTE NEUF et OCCASION

MOBILIER de BUREAU - neuf et occasion
COB
 300 m2
 d'exposition
 22 Bd Villebois-Mareuil - 35000 Rennes
 Tél: 99.38.83.23 - Fax 99.63.85.57



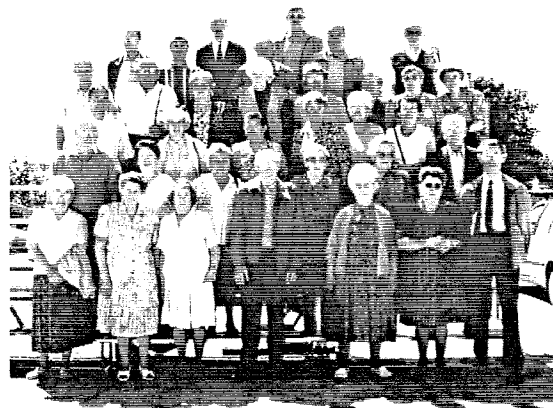
En ce jeudi 16 juin 1994, les aînés de notre quartier ont décidé de partir à la découverte de l'Afrique.

De bonne heure, nous avons embarqué sous un soleil radieux.

Notre première escale fut le château fortifié de Haute-Goulaine près de Nantes. La visite des différentes salles richement décorées nous avait mis en appétit. Mais avant la dégustation du muscadet provenant du domaine, nous sommes tombés admiratifs en nous promenant parmi l'élevage de papillons exotiques de tailles et coloris des plus variés.

Quelques instants plus tard, nous étions en vue de Port-St-Père : la célèbre réserve d'animaux d'Afrique.

Là, toujours sous un climat tropical et au son du tam-tam, un bon repas nous a été servi.



Au moment du café, un groupe de danseurs nous a montré son savoir-faire dans le rythme.

Et puis ce fut le grand circuit en car à l'intérieur de la réserve.

Compte tenu de l'heure et de la chaleur, bon nombre de fauves se reposaient à l'ombre. Les rhinocéros se complaisaient dans l'eau, de même que les éléphants.

Les singes manifestaient le plaisir de nous voir en escaladant essuie-glaces et rétroviseurs en nous

tous les animaux que nous avons pu observer.

La visite se termine par une promenade à pied à travers un village africain reconstitué: habitations et artisanat y sont exposés.

Nous recommandons vivement cette sortie: le dépaysement et l'émerveillement sont garantis.

ADHESION COTISATIONS

La fin de l'année approche, pensez à renouveler votre adhésion pour 1995. Pour permettre au plus grand nombre de participer à la vie de l'association la cotisation restera fixée à 20 francs par personne.

Les sommes récoltées permettent de prévoir des activités et le nombre d'adhérents rend vos représentants plus crédibles dans leurs démarches.

Parlez-en autour de vous. Invitez à adhérer.

Cotisations à remettre à Mme Lescuyer 18 sq. A. GUERIN .

ALIMENTATION GENERALE
 madame
LOUIS
 Rue Alphonse GUERIN - 99.36.55.65
 Dépôt de pain et de pâtisserie
 LIVRAISON A DOMICILE

S O S MIROITERIE
 Travaux de miroiterie
 24h/24 Joël
DROUILLER
 • Remplacements de casses
 • Survitrage
 • Glaces miroir
 • Vitrage isolant
 • Agencement
 77, rue Alphonse Guérin - 35000 RENNES - Tél. 99.63.46.40

D.E.C.
 1 square Dr GUERIN 99.38.03.03.
 35000 RENNES
 DEPANNAGE ENTRETIEN CHAUFFE-EAU CHAUDIERE
 FUEL-GAZ-ELECTRICITE

Au Conseil municipal du 18 Juillet, trois délibérations ont concerné notre quartier. En voici les éléments principaux.

PASSERELLE DES BONNETS ROUGES-Réalisation-Nouvelle consultation des entreprises.

" Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, un appel d'offres ouvert a été lancé... Quarante entreprises ont retiré un dossier. Toutefois, trois propositions seulement ont été adressées à la Ville, et la commission d'appel d'offres a été amenée à déclarer la procédure infructueuse, compte tenu du niveau élevé des offres dépouillées qui se situent nettement au dessus de l'estimation prévisionnelle des travaux annoncés par la maîtrise d'oeuvre: 4.700.000FrS TTC pour 2.720.700FrS TTC...

Un nouvel avis d'appel public à la concurrence va donc être prochainement publié, la date limite de remise des offres étant fixée au Lundi 12 Septembre 1994. "

Les conclusions de ce rapport sont adoptées à l'unanimité.

QUARTIER A.GUERIN - Objectifs et modalités de la concertation préalable au dossier de création. (de ZAC)

"...à partir de ce constat, plusieurs objectifs ont été définis qui visent à:

- redynamiser le quartier par un apport de logements familiaux et permettre une diversification de l'habitat.
- conforter ou créer un certain nombre d'équipements...afin de favoriser la vie sociale.
- maintenir, voire redynamiser le tissu commercial.
- créer ou valoriser des espaces publics et liaisons piétonnes notamment les berges de la Vilaine.
- poursuivre la réflexion sur le quartier en collaboration avec les associations locales et les habitants.

Afin de procéder à la mise en oeuvre de ces objectifs, il apparait important d'engager LA REALISATION D'UNE OPERATION D'AMENAGEMENT PAR LA CREATION D'UNE ZAC dite "Alphonse Guérin"

Le programme d'aménagement envisagé comprendra...la création d'environ 6 à 700 logements neufs avec un quart de logements sociaux, des équipements commerciaux, des équipements publics... Cette concertation reposera sur des réunions de présentation avec les habitants, les associations (en particulier l'Association A.Guérin/Vélodrome) les commerçants et les représentants des activités économiques et administratives présentes sur le quartier..."

Les conclusions de ce rapport sont adoptées à l'unanimité.

Quartier A.Guérin - Etudes pré-opérationnelles - Convention de mandat avec la Société Rennaise de Renovation

"La mission confiée au mandataire serait la suivante:

- conduire les études de création qui porteront sur le périmètre d'intervention (6 hectares environ) défini lors de l'étude préalable.
- conduire les études de réalisation et de D.U.P. (Décision d'utilité publique)... La durée de ces études serait de 18 mois. L'ensemble de la dépense s'élève à 1.156.350FrS TTC"

Les conclusions de ce rapport sont adoptées à l'unanimité.

Le mardi 27 Septembre 10 membres du Conseil d'Administration de l'association ont rencontré les responsables de la S2R pour une première séance de travail.

Un premier travail d'enquête est actuellement en cours auprès des commerçants et plus tard d'un échantillon d'habitants.

Prochainement vont commencer les études d'impact des projets sur le quartier. Très simplement cela veut dire qu'une urbaniste va étudier ce que le quartier peut supporter comme modifications dans tous les domaines.(capacité des écoles, voirie, circulation, égouts...)

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le Lundi 7 Novembre l'ordre du jour est le suivant:

- Première définition du périmètre de la ZAC
- Résultats de l'étude d'impact
- Etat d'avancement de l'étude commerciale.

INONDATIONS

La subdivision de Rennes-Navigation nous a adressé un dossier regroupant les campagnes bathymétriques opérées dans le bief St-Hélier en 1975 et 1993. La comparaison de ces éléments montre que le bras de Vilaine concerné ne s'envase pas.

Pour confirmation de cet état, une nouvelle campagne sera réalisée après l'hiver.

Par contre et par arrêté municipal, l'interdiction de la pratique du canoë et kayak pour des raisons sanitaires est toujours en vigueur.

LYCEE

Mr MOULIN a été nommé proviseur du Lycée LAËNNEC-ROBIDOU.

Nous lui souhaitons la bienvenue sur le quartier.

Mr BIANCO continue son travail au lycée comme proviseur adjoint.

L'un et l'autre nous assurent de la poursuite des relations cordiales entre notre association et le lycée.

B

ien que des articles aient paru dans la presse, beaucoup s'interrogent encore sur l'origine des "Bonnetts Rouges".

Précisons tout de suite que ce terme concerne les révoltés bretons de 1675 : révolte dite du papier timbré à Rennes et dans les villes, révolte des Bonnetts Rouges dans les campagnes de Basse Bretagne.

Nous sommes alors sous le règne de Louis XIV qui gouverne effectivement depuis 1661. En 1672, la France est en guerre contre les Provinces Unies : l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre.

Les finances de l'Etat ne suffisent plus et Colbert doit imaginer de nouvelles ressources.

Ce sera l'impôt sur le papier timbré ainsi que sur tous les papiers et parchemins fabriqués dans le royaume, le monopole du tabac et un droit de marque sur la vaisselle d'étain.

Ces mesures sont mal accueillies en Bretagne qui jouit de certains droits garantis par la charte d'union signée en 1532 avec la France. Les nouveaux édits sont cependant enregistrés par le Parlement de Bretagne en 1673 et 1674 et deviennent donc applicables.

La première manifestation se situe à Rennes le 3 avril 1675, lorsque les habitants apprennent qu'une révolte a éclaté à Bordeaux au sujet de la marquée de l'étain et de la vente du tabac.

Elle semble se limiter à des jets de pierres et des fenêtres brisées. Mais le jeudi 18 avril une émeute éclate.

Les émeutiers s'en prennent à deux immeubles au Champ Jacquet où ils enfoncent portes et fenêtres, pillent et emportent tout le tabac,

Lamballe, Vannes se laissent gagner à la rébellion.

Du 8 au 12 juin, plusieurs mouvements, sans la même gravité, agitent encore la ville.

" Les Bonnetts Rouges "

mais aussi le vin, le cidre et brûlent les cahiers et registres du greffe (ce qui correspondait à notre Enregistrement).

Ils vont ensuite au Parlement où ils rompent toutes les presses puis pillent tout le papier et le parchemin timbré.

La répression est brutale puisque plus de 12 émeutiers sont tués et 50 blessés.

Le 25 avril, c'est le temple des Huguenots qui brûle, des commis au tabac et au papier timbré étant de cette religion.

Saint Malo et Nantes, puis d'autres villes bretonnes, Dinan, Montfort,

Dans ses rapports au roi, le duc de Chaulnes, gouverneur de la Bretagne, met fortement en cause le Parlement

qu'il accuse de pousser le peuple à la révolte contre les édits royaux.

Il estime entre autre à 15.000 le nombre d'hommes qui ont pris les armes durant la sédition.

Le 17 juillet, 10 ou 12 protestataires pillent une seconde fois le papier timbré au Parlement.

La révolte des paysans de Basse Bretagne qui sera dite des Bonnetts Rouges éclate en juin 1675. Elle a, comme celle des villes, le caractère d'une protestation fiscale.

.../...



HABITANTS DE RENNES

Chassés de la Ville le 16/5/75

BRETAGNE ET VENDEE

W. Goussier - Rennes

Mais le duc de Chaulnes appréciera mieux les causes profondes des troubles : la grande misère des paysans.

Elle débute à Quimper et à Chateaulin. Le tocsin est sonné à Briec ainsi que dans les paroisses alentours. Ce sont 7 à 800 hommes armés qui convergent vers Briec. La rage des paysans se manifeste contre les nobles qui les ont traités durement. Ils en blessent, pillent et brûlent leurs maisons.

La révolte gronde en Basse Bretagne, tour à tour à Gourin, Daoulas, Carhaix, Spezet, Callac, le château de Kergoët à St Hervin, Telgruc, l'abbaye de Langonnet etc...

Les agressions se poursuivent contre les agents du fisc, contre les prêtres suppôts de la gabelle. Après l'exécution d'un de leurs chefs, Sébastien Le Balfe, la révolte des Bonnets Rouges subit un coup de frein.

Louis XIV met 6.000 hommes de troupe à la disposition du duc de Chaulnes pendant le mois d'août. Les exécutions commencent à Quimper, puis à Hennebont. Les pendaisons se succèdent. Les cloches qui avaient sonné le tocsin pour mobiliser les paysans sont descendues. Les clochers de certaines paroisses sont même rasés.

Et à Rennes, quelle répression ?

D'abord de sévères menaces contre tout particulier et tout aubergiste qui hébergerait des Bonnets Rouges en fuite. Mais après la pacification de la Basse Bretagne, la troupe pénètre à Rennes le 12 octobre. Elle y vivra aux frais de l'habitant.

Les Rennais sont désarmés, taxés en fonction de leurs ressources, non compris les privilégiés et les pauvres...

Des exécutions interviennent soit par pendaison, soit par décollation. Les habitants du faubourg de la rue Haute (actuellement rue de St Malo) doivent abandonner leur maison destinée à être rasée. Enfin le roi décide le transfert du Parlement de Rennes à Vannes, ce qui fut une véritable catastrophe sur le plan économique. Il ne revient qu'en 1690.

Entre temps le roi avait accordé "amnistie et abolition" dès le 5 février 1676 aux "séditieux de la région de Bretagne", tout au moins à une partie d'entre eux.

Bibliographie : Les révoltés bretons de 1675 de Yvon Gardan et Claude Nières. Editions sociales



Tous les jeudis de 14h à 17h des activités sont proposées aux personnes à la retraite et à celles et ceux qui sont libres à ce moment là.

Palets, boules, cartes, discussion, café...

Cela se passe dans une salle du Lycée rue Bertrand Robidou et c'est déjà commencé. Alors, pas une minute à perdre si vous ne le saviez pas encore à jeudi prochain...

Cette colonne vous est réservée, à vous, adhérents de l'association. Adressez-nous vos remarques suggestions, poèmes, idées, dessins... Le prochain journal est en début d'année 1995.

Samed 19 Novembre

Avez-vous bien noté la date de la prochaine animation!!!

Soirée châtagnes avec une animation.
Des précisions vous seront communiquées plus tard. pensez déjà à réserver cette soirée et à inviter amis et voisins, jeunes et moins jeunes.
A bientôt.